SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Doctorat Sciences Archéologiques

Niveau d'étude visé
BAC +6

ECTS
180 crédits

Composante
UFR Humanité

Présentation

Le doctorat Sciences Archéologiques est rattaché aux sections CNU 20 (Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique) et CNU 21 (Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux) selon la thématique des travaux effectués. Un rattachement secondaire à la 28ème section du CNU (Milieux denses et Matériaux), à la 33ème section du CNU (Chimie des Matériaux), est envisageable.

Savoir-faire et compétences

Les étudiants possédant déjà un minimum d'expérience en matière de fouilles archéologiques devront :

- acquérir une compétence scientifique les conduisant à terme à exercer des fonctions de responsabilité d'opérations archéologiques depuis la phase terrain jusqu'à la publication des résultats.

- avoir une connaissance globale du cadre législatif et réglementaire et du fonctionnement des institutions concernées.

- être aptes à diriger une équipe dont l'organisation relève d'un pyramidage hiérarchique bien structuré, dans un environnement professionnel spécifique, en termes d'hygiène et sécurité et en termes de gestion des ressources humaines.

- faire preuve d'aptitudes aux contacts humains tant dans leurs relations avec les partenaires (services déconcentrés de l'Etat, élus, aménageurs, entreprises du BTP) qu'avec un large public attentif aux découvertes archéologiques occasionnées par les travaux d'aménagement du sol.

Les + de la formation

Enseignement dispensé en Français

Admission

Conditions d'admission

Master recherche ou DEA
Accès sur dérogation pour les candidats titulaires du grade de master ou de titres étrangers équivalents à ce grade.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif
Sophie Gamelin
01 49 94 18 04
scolarite@univ-abc.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 mars 2020

Lieu(x)

Bordeaux

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 mars 2020

Programme

Organisation

La formation de master se déroule sur 4 semestres.

Master 1ère année :

- des enseignements communs à plusieurs des formations de la mention Archéologie,
- des enseignements spécialisés : 5 au choix sur une liste de 10 proposés,
- un stage de 5 semaines minimum,
- un travail d'étude et de recherche.

Master 2ème année :

- des enseignements de méthodes de l'archéologie préventive
- des enseignements spécialisés : 2 au choix sur une liste de 5 proposés
- Géo et Bioarchéologie
- archéologie funéraire
- un stage de 3 mois.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 mars 2020